E/CONF.39/H/50
27 Oct.1962
ORIGINAL : FRANCAIS

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES
SUR L'APPLICATION DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNIQUE
DANS L'INTÉRÊT DES RÉGIONS PEU DÉVELOPPÉES

Point de l'ordre du jour : H.2

Cameroun

LES SERVICES STATISTIQUES EN AFRIQUE

Par A. FICATIER,
Administrateur de l'I.N.S.E.E.,
Chef du Service de Coopération

Les mémoires rédigés à l'intention de la Conférence des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique dans l'intérêt des régions peu développées sont des documents de travail. Ils sont publiés tels qu'ils ont été présentés et les assertions et opinions qu'ils contiennent sont celles de leurs auteurs.

NOTES

1. Les mémoires choisis pour être présentés en séance générale pourront être obtenus à la Conférence dans les langues officielles suivantes des Nations Unies: anglais, espagnol, français et russe.

2. Les mémoires choisis pour être présentés en séance spéciale pourront être obtenus à la Conférence dans l'une seulement de ces langues officielles.

3. Les résumés qui ont été rédigés pour tous les mémoires par les auteurs de ceux-ci pourront être obtenus à la Conférence dans les langues officielles suivantes des Nations Unies: anglais, espagnol, français et russe.

4. Préalablement à la Conférence, les mémoires et les résumés ne feront pas l'objet d'une distribution générale mais d'un tirage restreint destiné aux délégations des gouvernements et autres participants officiels. La publication et la distribution générale des actes de la Conférence s'effectueront conformément aux règles et pratiques agréées par le Comité des publications des Nations Unies.

LES SERVICES STATISTIQUES EN AFRIQUE

par A. FICATIER, Administrateur de l'I.N.S.E.E.,
Chef du Service de Coopération

---

1. Le manque, l'insuffisance, l'imprécision ou l'inexactitude des données statistiques en Afrique rend difficile la connaissance des structures globales ou régionales nécessaires à toute planification.

L'implantation et l'organisation des Services Statistiques apparaissent donc de première nécessité, or on constate que les différents Etats d'Afrique ont atteint actuellement divers degrés de développement statistique. Un point commun apparait pourtant : C'est la quasi généralité des divergences constatées entre les besoins d'information statistique tels que les définissent les services économiques ou de planification et les données actuellement disponibles.

2. Le développement statistique doit porter à la fois sur :

- la nature des séries statistiques à établir
- les priorités à établir en fonction des besoins nationaux pour la collecte de ces séries
- la périodicité à obtenir pour certaines séries
- la précision des renseignements statistiques
- la rapidité d'obtention de certains renseignements
- la possibilité de rassembler la plus grande partie des informations statistiques disponibles dans un système de comptabilité économique.

Il est bien certain que, compte tenu de la remarque faite plus haut (parag. 1) il est impossible de faire des recommandations générales sur les mesures propres à accélérer le développement statistique. Cependant, il a paru utile de dresser un premier inventaire, nécessairement incomplet, de quelques mesures propres à accélérer, à différents stades d'évolution d'un service, le développement statistique dans les directions recherchées.

3. Les mesures à envisager doivent intervenir dans différents domaines qu'on s'est efforcé de classer dans l'ordre dans lequel ils interviennent historiquement.

3.1 <u>Domaine législatif ou règlementaire</u>

3.1.1 Un texte assez complet doit préciser les attributions du service de statistique. Ce texte constitue en effet une première ébauche de programme de travail et facilite les relations du service de statistique avec les autres services administratifs vis à vis desquels la statistique est un service demandeur de renseignements, position parfois inconfortable.

3.1.2. Un texte doit préciser l'organisation du service de statistique. Celle-ci doit être adaptée à la fois aux objectifs et aux moyens. Plusieurs problèmes se posent :

Concentration ou déconcentration. Il semble que dans une première phase au moins la concentration doit l'emporter sur la déconcentration. En effet, à ce stade règne en général une pénurie de personnel qualifié. Si l'on crée différents bureaux de statistique rattachés chacun à un Ministère (santé, enseignement, industrie, travail, ...), ou bien on place à la tête de chaque bureau un technicien qualifié et on aboutit à une dispersion regrettable des efforts, ou bien on place à la tête de chaque bureau un personnel non spécialisé et l'on risque d'aboutir à la production de renseignements chiffrés dont la précision et par suite la valeur seront très irrégulières dans le temps.

Centralisation et décentralisation. Là encore il semble que dans une première phase, la centralisation soit nécessaire. Mais dès que des études régionales (enquêtes démographiques, observation des prix) ont été organisées avec succès, si le Gouvernement décide l'exécution sur l'ensemble du pays d'un programme d'études sur le terrain à réaliser sur plusieurs années, alors l'organisation de bureaux régionaux peut accroître l'efficacité du service central.

Organisation intérieure du service. Le Chef du Service, responsable de l'orientation du service et de la bonne marche des travaux en cours doit être un statisticien qualifié. Il doit être bien secondé dans le domaine administratif de la gestion du service (Finances, Matériel...) sous peine de voir grignoter son temps par la résolution de multiples petits problèmes. Il n'en est malheureusement pas toujours ainsi.

Le nombre de "Sections" à l'intérieur du service peut être utilement réduit. Sinon chaque section, ayant souvent un volume irrégulier de travail à traiter chaque mois, on assiste au spectacle de petits groupes de travail alternativement et successivement soit surchargés de travail, soit inactifs.

Dès que le service peut être suffisamment etoffé en personnel technique et en personnel d'exécution, il faut l'organiser en fonction de 4 champs d'activité distincts.

D'abord, il faut poursuivre, et surtout améliorer, la collecte de ce que j'appelerai les données chiffrées courantes et périodiques : commerce extérieur, recettes et dépenses budgétaires, moyen de paiement, observation des prix et calcul des indices, centralisation des statistiques des services techniques et des sous produits de l'activité administrative. Telles furent, les principales têtes de chapitres de l'activité première des services statistiques, mais ceci reste encore le fond de leur travail courant.

D'un autre côté, et c'est dans ce domaine que se manifeste la grande originalité de l'organisation statistique en Afrique, les services statistiques assurent l'enquête directe sur le terrain, et ceci est indispensable puisque le fonctionnement normal de l'administration ne suffit pas pour obtenir les données de structure qui sont habituellement disponibles dans des pays plus évolués. Force est donc aux services statistiques d'effectuer par eux-mêmes, avec le concours de chercheurs d'autres disciplines, des enquêtes sur le terrain en utilisant le plus souvent la méthode des sondages destinées à fournir les données de base : démographie, agriculture, consommation, emploi, fichier des établissements, trafic intérieur, et commercialisation.

Une troisième orientation toute récente, de la statistique africaine, est de s'efforcer de regrouper l'ensemble des travaux, qu'il s'agisse de ces travaux courants qui sont les sous-produits de l'activité administrative, ou qu'il s'agisse des résultats obtenus par les enquêtes dans le concept et dans le cadre de la comptabilité économique.

Enfin le service statistique doit comprendre, s'il existe l'Atelier Mécanographique du gouvernement. L'expérience montre que le statisticien est toujours prêt à prendre en charge de nouveaux travaux mécanographique qui lui sont demandés, car il est rare qu'il ne puisse en tirer des sous-produits statistiques. La réciproque n'est pas vraie et le service statistique, s'il n'a pas de liaison organique avec l'atelier mécanographique aura de la peine à faire exécuter ses travaux propres (dépouillements d'enquête, par exemple) ou à les obtenir dans des délais satisfaisants.

3.1.3 Loi sur le secret en matière de statistique

Un texte prévoyant le secret professionnel en matière de statistique, tel qu'il existe en divers pays est susceptible d'aider à la réalisation de certaines enquêtes : particulièrement étude des budgets familiaux, étude sur les entreprises industrielles ou commerciales.

3.1.4. Coordination et programme

La création d'un comité de coordination et de développement statistique, composé de représentants des différents ministères et organismes intéressés peut favoriser la coordination technique nécessaire entre les projets d'étude de différentes administrations et l'élaboration d'un programme d'études statistiques annuel ou de préférence à moyen terme. Si en effet, des crédits peuvent souvent être dégagés rapidement, le recrutement et la formation du personnel de conception et d'encadrement sont des opérations longues et il parait particulièrement important dans ce domaine de prévoir la situation assez à l'avance.

3.2 Problèmes de personnel

3.2.1 Formation du personnel

Ce problème de formation se pose à trois niveaux :

- personnel de conception
- personnel d'encadrement
- personnel d'exécution

De plus ce personnel doit en dehors de sa formation statistique générale acquérir une certaine spécialisation pour pouvoir effectuer les travaux suivants :

- Travail au siège du service - Travail sur le terrain (Enquêtes)
- Travaux mécanographiques - Travaux de comptabilité économique

Il doit être fait appel à différentes méthodes :

- Formation supérieure dans de grandes écoles en des universités spécialisées,
- Centres de formation permanents en Afrique au niveau moyen et même au niveau supérieur,
- Stages pour spécialisation d'un personnel déjà technicien,
- Stages d'initiation à l'extérieur (ex : stages de mécanographes, participation à des enquêtes extérieures),
- Formation sur place par participation à des travaux nouveaux avec encadrement renforcé et cours annexes éventuellement,
- Rédaction de manuels permettant la diffusion de méthodes éprouvées et la comparabilité de travaux analogues entrepris dans des régions différentes.

Ajoutons qu'un équilibre doit être maintenu constamment entre les personnels des trois catégories précitées, sous peine de perte de productivité très rapide de l'une ou l'autre de ces catégories. Etant donné la

pénurie de statisticiens, il faut signaler l'intérêt que présente la distribution à des techniciens d'autres disciplines (Agronomes-Médecins-Vétérinaires..) d'un complément de formation qui les mettent à même de collaborer utilement par la suite à des travaux statistiques dans des domaines touchant à leur spécialité. Enfin il faut signaler qu'il paraitrait vain de former de purs techniciens de la statistique sans poursuivre parallèlement la formation d'économistes et de planificateurs qui sont des "clients" naturels des statisticiens.

3.2.2 Statut et traitement du personnel

Un statut du personnel pour chacune des trois catégories définies au paragraphe précédent doit être prévu ainsi que des traitements convenables sous peine de voir glisser vers d'autres activités au bout de peu de temps un personnel qu'il a toujours été difficile de former, et qu'il sera long de remplacer.

3.3 Domaine financier

Le statisticien devrait disposer des données suivantes dans d'autres pays :

- Place des dépenses "statistique" dans le budget général,
- Place des dépenses statistique dans le budget d'équipement.

Pour avoir plus de facilité d'obtenir un effort convenable des Finances publique de son pays en vue du développement statistique.

3.4 Information intérieure et liaisons avec l'extérieur

La diffusion des informations statistiques doit être poussée tant à l'intérieur de l'administration que du secteur des entreprises et même du public. L'atmosphère qui accueillera les demandes de crédit et celle des enquêtes qui seront menées peuvent y gagner considérablement. La publication pour un service statistique c'est la manifestation de son activité. Cette publication doit être régulière pour les données périodiques, les délais de parution doivent être réduits au maximum aussi bien pour les données périodiques que pour les résultats d'enquête ou les études. Il ne faut pas hésiter à faire des publications provisoires pour mettre à la disposition des utilisateurs les données dès qu'elles peuvent être disponibles.

Des échanges d'information, des stages de techniciens en dehors de leur pays ainsi que des rencontres d'experts tels que ceux qui existent déjà doivent être développé dans le cadre d'accords bilatéraux ou sous l'égide d'organisations internationales ou inter-gouvernementales. En effet, le développement rapide des enquêtes par sondage par exemple et l'évolution constante des méthodes qui en résultent rendent nécessaire la diffusion rapide des progrès réalisés sur tel ou tel point pour accroître l'efficacité des programmes nationaux d'étude.

Coopération dans les problèmes de dépouillement

Différents états dans une première phase de leur développement statistique ne peuvent soutenir dans le domaine des enquêtes (sondages ou recensements) un effort continu étant donné à la fois la pénurie de personnel qualifié et la nécessité d'obtenir rapidement les résultats de ces études, ces états se trouvent alors devant un problème difficile et les retards qui en résultent risquent de leur faire perdre du crédit vis à vis de leur gouvernement et de peser défavorablement sur le développement ultérieur de leurs activités. Pour remédier à cet état de choses il a été envisagé de créer des centres de dépouillement qui seraient mis à la disposition des états sur leur demande pour absorber les dépouillement correspondants à des études qui dépassent leurs moyens actuels dans ce domaine particulier.

Des accords régionaux d'assistance paraissent donc pouvoir être très bénéfiques dans ce domaine.

4. Problèmes divers

Un des premiers efforts à entreprendre est l'établissement de programmes nationaux qui doivent être :

- adaptés aux besoins et aux moyens
- prévoir une hiérarchie de ces besoins

En effet des programmes trop ambitieux risquent d'être abandonnés rapidement et complètement. Un des premiers efforts à entreprendre semble dans beaucoup de cas être l'organisation de l'activité administrative courante en vue de l'obtention du maximum de sous produits statistiques valables. Quel que soit le stade de développement actuel de beaucoup de service, l'obtention de cette coopération administrative doit être une des opérations les plus rentables que peut rechercher un service de statistique.

1351 F - Nov.1962 - 1,000